

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 13 mai 2020

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES ET PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CENTRES INTÉGRÉS ET DES CENTRES INTÉGRÉS UNIVERSITAIRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, À LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES

AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL, À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CONSEIL CRI DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE JAMES

Mesdames,
Messieurs,

Par la présente, je demande à ce qu'un bilan soit complété et me soit remis tous les vendredis concernant les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) situés sur votre territoire. Pour ce faire, le formulaire GESTRED 43670 a été créé. Il permettra de recueillir des informations sur plusieurs sujets, dont les mesures de prévention et de contrôle des infections, les équipements de protection individuelle, les ressources humaines, l'accueil des personnes proches aidantes, etc.

Avec ce bilan hebdomadaire, nous ferons un suivi étroit de l'application des directives et des consignes, en plus de cibler des interventions proactives. Sachez que le groupe d'experts aura accès à cette information afin de le guider dans ses recommandations.

... 2

J'aimerais réitérer mes attentes quant à l'accueil des personnes proches aidantes au sein des CHSLD. Ainsi, toutes les personnes proches aidantes qui apportent une aide significative au résident, qui comprennent les risques inhérents à leurs visites et qui s'engagent à respecter les consignes recommandées par les autorités de santé publique ainsi que celles imposées par les responsables du milieu de vie doivent pouvoir offrir leur aide et leur soutien, sauf exception. Il en va de la santé physique et psychologique des personnes hébergées et des personnes proches aidantes, que je considère comme une priorité durant cette pandémie.

L'accueil des personnes proches aidantes au sein des différents milieux de vie pour aînés comportera certains défis. Je vous invite donc à faire la promotion du feuillet s'adressant aux personnes proches aidantes qui est visée par cette directive et à inviter ces dernières à consulter la page Web du site Québec.ca destinée aux personnes proches aidantes : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/proches-aidants-en-contexte-de-pandemie-covid-19/>.

Enfin, j'aimerais que vous nous partagiez vos enjeux sur le terrain de manière proactive. Nous pourrions explorer les solutions pour remédier rapidement aux situations particulières.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable,



Marguerite Blais

c. c. M^{ME} Martine Alfonso, CUSM
Membres du CODIR, MSSS
PDGA des CISSS et des CIUSSS
Sécurité civile, MSSS

N/Réf. : 20-MS-03823-11